

CONTENU DE LA CONVENTION

Pour un service global

La convention définit l'ensemble des services vétérinaires compris dans la cotisation des éleveurs d'un même groupe conventionné, ainsi que le montant de l'UIV* correspondante (sorte d'UGB sanitaire utilisée pour calculer le montant de la cotisation des éleveurs). Elle peut se différencier d'un groupe à l'autre sur quelques services, mais le socle de base se veut le plus complet possible.

**UIV: Unité d'Intervention Vétérinaire. Des coefficients établissent des correspondances entre les animaux suivant leur âge et leur espèce.
Ex: une VL et son veau jusqu'au sevrage = 1 UIV ; une génisse jusqu'au vêlage = 0,20 UIV*

Socle de base de la convention :

- **Visites et suivis permanents d'élevage**
- Urgences 24h / 24, 365j / an
- Soins aux animaux malades (+ prêt de matériel d'élevage)
- Chirurgies
- Suivis et bilans sanitaires du troupeau
- Conseils et permanence téléphonique
- Prises de sang d'achat
- Formations individuelles et collectives
- Participation à des réseaux techniques et des réseaux de recherche avec nos partenaires

Facturé à l'association d'éleveurs

Hors convention :

- Prophylaxie collective
- Médicaments
- Prestations non comprises dans la convention

Services complémentaires à la convention (différent d'un groupe à l'autre) :

Ex : parage préventif ; bactériologie du lait ; castration de vache ; etc

Facturé à l'éleveur

VISITES et SUIVIS PERMANENTS D'ELEVAGE : exemple en système bovin laitier

Le travail des vétérinaires est organisé en **tournées régulières** dans les élevages (en moyenne: 35 visites/an pour un élevage moyen de 60 VL), pour les suivis suivants :

REPRODUCTION



Suivi tous les 15j (échographies, fouilles) ; bilans ; ...

QUALITE DU LAIT, MAMMITES



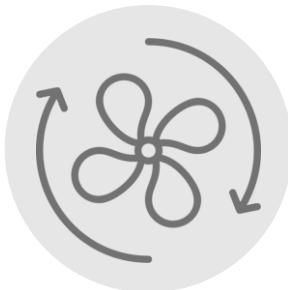
Soins, suivis cellules, visites de traite

MALADIES DES VEAUX



Programmes de prévention et de vaccination

PATHOLOGIES RESPIRATOIRES



Dépistage, amélioration de l'environnement,...

BOITERIES



Soins des vaches boiteuses, audits boiterie

AUTRES: parasitisme, logement, BVD,...



NATURE DE LA CONVENTION

Les bases d'une relation gagnant-gagnant

Collective

Etablit les relations entre les 2 professions, éleveurs et vétérinaires. Ses fondements reposent sur la dynamique et la solidarité au sein du groupe, ainsi que sur la mutualisation des coûts, des risques et des connaissances.

Simple, compréhensible

Garantit la transparence du fonctionnement, pour tous les adhérents.

Globale et inclusive

Comprend les soins aux animaux d'élevage, les suivis d'élevage, la prévention et la formation.

Diversifiée

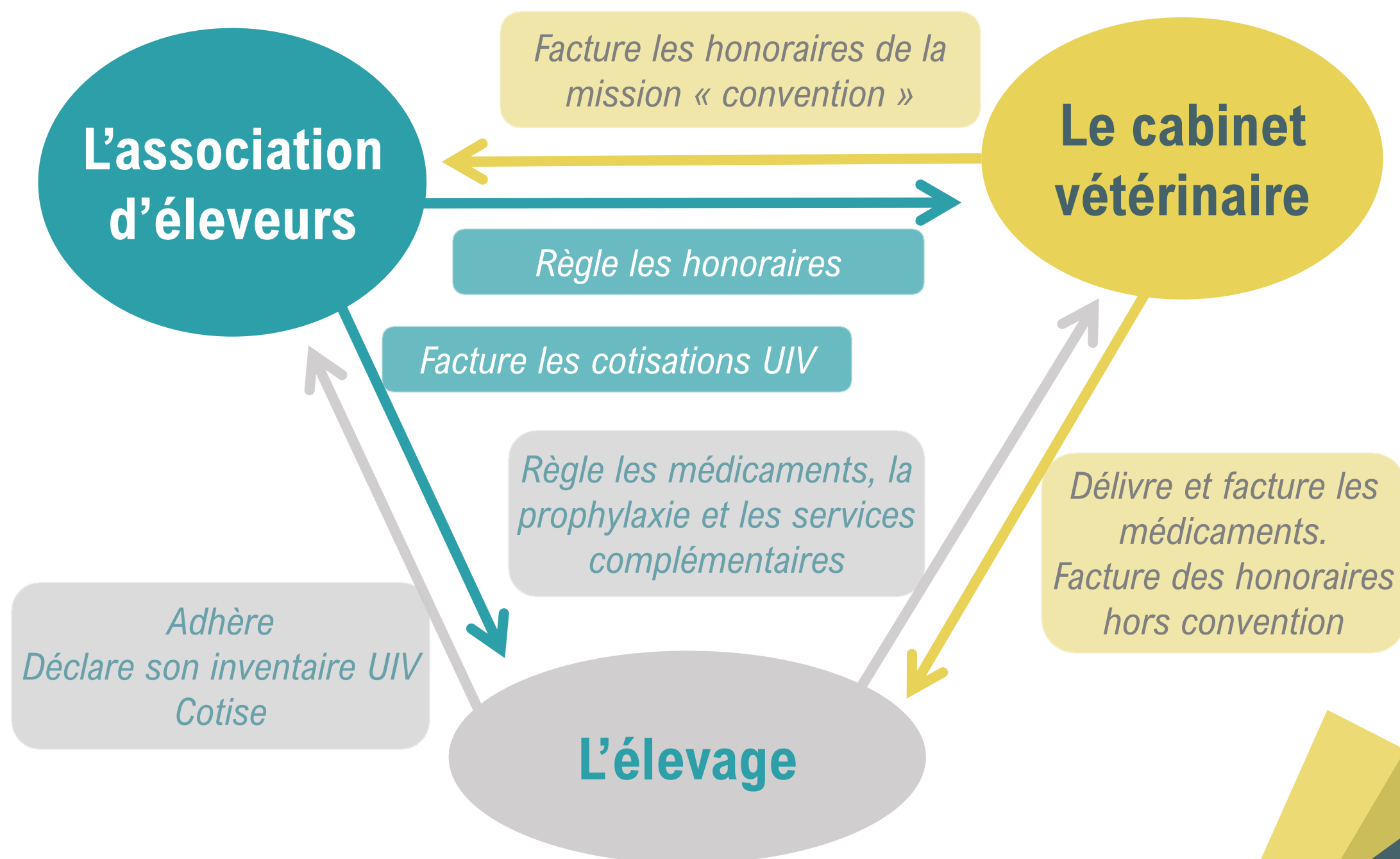
S'adapte à chaque élevage: multi-espèces (bovins, petits ruminants, porcs,...) et multi-modes de production (AB, conventionnel, robot, ...).



*Des principes qui génèrent
pérennité, confiance, et adaptabilité*

ORGANISATION DE LA RELATION TRIPARTITE

Fonctionnement au sein d'un groupe conventionné



FEVEC
Éleveurs & Vétérinaires
Partager pour avancer